

Votre mensuel officiel d'information communale

Jun 2021

n° 69

La Vie etterbeek*ee*koise

www.etterbeek.brussels



 in'Etterbeek

COUP D'ENVOI RÉUSSI !

**Reprise des
activités culturelles**

L'échevine de la Culture
et la directrice f.f. du
Senghor font le point

**Prévention des
cambriolages**

La police surveille
votre habitation durant
votre absence

**Subsides en faveur
du bien-être animal**

Une aide précieuse pour
les associations actives
dans ce domaine

La vie culturelle locale reprend des couleurs

Vincent DE WOLF - Bourgmestre
02 627 23 00
vincent.dewolf@etterbeek.brussels

Administration générale - Personnel communal - Police et Prévention - Propreté publique - Logement - Coordination des grands projets - Jeunesse et petite enfance - Relations publiques et Communication - Consultations et rencontres citoyennes - Affaires internationales

Arnaud VAN PRAET
Président du CPAS
02 627 23 33
arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

Rik JELLEMA
1^{er} Échevin
T 02 627 27 00
rik.jellema@etterbeek.brussels

Mobilité et Travaux publics - Gestion des bâtiments publics - Contrat de Quartier Durable et Politique de la Ville - Énergie

Patrick LENAERS
2^{ème} Échevin
T 02 627 23 01
patrick.lenaers@etterbeek.brussels

Officier de l'Etat civil - Population - Animations et festivités

Françoise DE HALLEUX
3^{ème} Échevine
02 627 27 27
francoise.dehalleux@etterbeek.brussels

Transition écologique - Santé - Égalité des genres et diversité

Frank VAN BOCKSTAL
4^{ème} Échevin
02 627 23 25
frank.vanbockstal@etterbeek.brussels

Finances et budget - Aménagement du territoire et Urbanisme - Affaires européennes - Affaires néerlandophones - E-Government - Informatique - Emploi

Aziz ES
5^{ème} Échevin
02 627 27 08
aziz.es@etterbeek.brussels

PME et Classes moyennes - Brocantes, foires et marchés - Cultes et laïcité - Bien-être animal - Formation continuée

Karim SHEIKH HASSAN
6^{ème} Échevin
02 627 28 85
karim.sheikh Hassan@etterbeek.brussels

Espace public - Cohésion sociale et Solidarité internationale - Démocratie participative et budget participatif - Tourisme

Colette NJOMGANG-FONKEU
7^{ème} Échevine
02 627 23 53
colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels

Enseignement - Politiques socio-culturelles - Politique sportive

Maryam MATIN FAR
8^{ème} Échevine
maryam.matinfar@etterbeek.brussels

Action sociale - Troisième âge - Volontariat - Handicap

Mis à l'arrêt pendant plus d'un an, le secteur culturel a particulièrement souffert de la crise sanitaire. Echange avec l'échevine de la Culture, **Colette Njomgang-Fonkeu**, et la directrice f.f. du centre culturel **Le Senghor, Bouchra Chafik**, sur le soutien apporté aux artistes par la commune durant cette période et sur le programme d'activités qui se profile pour les prochaines semaines à Etterbeek.



La directrice F.F. du Senghor Bouchra Chafik et l'échevine Colette Njomgang Fonkeu.

En mars 2020, les salles de spectacle et d'exposition ont dû fermer leurs portes et c'est tout un secteur qui s'est retrouvé brutalement privé d'activités. Comment la commune a pu, à son niveau, soutenir les artistes durant le confinement ?

Colette Njomgang-Fonkeu : « Ce soutien a pris plusieurs formes. En 2020, nous avons mis en place une prime COVID d'aide à la création. Cette initiative a permis de soutenir plus de 50 artistes avec des aides allant de 250 à 1000 euros. Nous avons également choisi de maintenir l'édition 2020 du Parcours d'Artistes ainsi que plusieurs expositions tant que cela était possible en nous adaptant aux exigences sanitaires. Des résidences d'artistes ont aussi été organisées au Senghor afin de soutenir la création dans ces moments difficiles. Et des occupations précaires ont été octroyées à des asbl culturelles en difficulté financière. Si nos cafés citoyens ont hélas dû être annulés, nous avons toutefois maintenu le contact par vidéo-conférence avec certains artistes plus isolés. Enfin, avec l'aide du bourgmestre, nous avons pu soutenir le centre culturel Le Senghor lors de l'opération 'Still Standing for Culture'. Une initiative qui fut un succès, tant pour le public que pour les artistes. »

Précisément, en quoi était-ce important pour Le Senghor de prendre part à l'opération 'Still Standing for Culture' ?

Bouchra Chafik : « C'était d'abord un soulagement et une bouffée d'oxygène de pouvoir à nouveau organiser des événements et promouvoir des artistes. Nous avons mis en place trois actions dans le cadre de cette opération dont la dernière fut proposée au mois de mai au parc Jo Heyne. Nous avons programmé trois concerts en musique du monde, musique de création et jeune public qui ont été très appréciés par la population. Cela nous a d'ailleurs donné l'idée d'investir davantage ce parc situé juste derrière le centre culturel. En effet, l'organisation d'activités « hors les murs » constitue l'un des enjeux importants sur lesquels nous allons travailler à l'avenir. »

Comment l'équipe du Senghor a-t-elle vécu cette crise et comment envisage-t-elle la reprise des activités ?

B.C. : « En réalité, nous avons traversé successivement deux crises. La première en interne, dont nous sommes aujourd'hui sortis avec la mise en place d'une nouvelle direction. Et puis la crise de la COVID qui a engendré l'annulation de toute notre programmation. Ce fut particulièrement compliqué pour l'ensemble du personnel mais aussi pour les artistes. Aujourd'hui, grâce à la cohésion de l'équipe et au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la commune et de notre conseil d'administration, nous sortons de ces deux périodes difficiles et imaginons déjà de nombreux projets. »

On le voit, les projets ne manquent pas au Senghor mais la culture reprendra également sa place au sein du nouvel hôtel communal...

C.N.-F. : « En effet, nous aurons le plaisir d'y accueillir dès le 23 juin les magnifiques dessins à l'encre de chine de l'artiste Vanessa Lamouroux. L'exposition « Compositions organiques » se tiendra dans le nouvel Espace Entrée libre situé au rez-de chaussée de l'hôtel communal. Je vous invite également à découvrir les superbes clichés du photographe Serge Anton qui seront exposés jusqu'au 30 juin rue de Tervaeete, 23. Cet été, nous accueillerons par ailleurs des conteurs dans les parcs d'Etterbeek dans le cadre du projet « raconte-moi mes émotions » qui aura lieu les 14 et 24 juillet ainsi que les 18 et 22 août. Enfin, le café citoyen reprendra aussi son cours sur le thème « Rêverie commune » avec la collaboration de plusieurs artistes locaux. »

Service Culture
02 627 23 57 – culture@etterbeek.brussels

Centre culturel Le Senghor
02 230 31 40 – www.senghor.be

Le centre culturel momentanément fermé

Si les activités du Senghor ont pu reprendre en extérieur au mois de juin avec la Ducasse ou la Fête de la musique, les salles du Senghor resteront fermées cet été le temps que des travaux de mise en conformité soient réalisés par la commune.

Un été rempli de surprises

Vous restez à Bruxelles cet été ? Cela tombe bien : les partenaires de la culture néerlandophone vous proposeront des activités variées pour toute la famille tout au long de l'été !



Nous commencerons avec le festival « Zomersproetjes » du 16 au 21 août. L'occasion de découvrir gratuitement une pléiade d'activités dans le jardin de la BIB (bibliothèque néerlandophone). Au programme : des ateliers de sérigraphie, de cuisine, d'écriture et, même, des sessions de jiu-jitsu. Avec, en apothéose, un concert du groupe formé par Renaud Dardenne Trio & Osvaldo Hernandez le samedi

21 août. Une initiative du GC De Maalbeek, du projet Bredeschool Domino et de la bibliothèque néerlandophone. Cette dernière vous fixe également rendez-vous du 18 juin au 25 août pour sa librairie éphémère. Vous pourrez vous y procurer des livres à petits prix tout en aidant la bibliothèque à faire de la place dans ses rayons pour de nouvelles acquisitions. Enfin, un jeu numérique à destination des enfants de 6 à 12 ans sera aussi proposé à la bibliothèque néerlandophone durant tout l'été.

Activités créatives et balades

Entre le 23 et le 27 août, le GC De Maalbeek organisera à la RHoK Academie d'Etterbeek des ateliers créatifs et artistiques pour enfants autour de l'espace, de la faune et de la flore. Les 27 août et 1^{er} septembre, l'équipe du GC de Maelbeek vous

attendra également au « Superetto Cornetto » pour vous présenter sa nouvelle saison autour d'une bonne glace offerte. Enfin, vous aurez aussi l'occasion de (re)découvrir votre commune grâce aux balades organisées chaque lundi par la Maison de quartier Chambéry.

BIB :
av. d'Auderghem 191
www.etterbeek.bibliotheek.be

RHoK Academie :
av. Edouard de Thibault 2
www.rhokacademie.be

GC De Maalbeek :
rue G. Leman 118
www.demaalbeek.be

Maison de quartier Chambéry
rue de Chambéry 24
www.chambéry.be

La Vie etterbeekoise

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 23 29
communication@etterbeek.brussels

Impression : Van Ruys Printing
Avenue du Four à Briques 5 – 1140 Evere
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.brussels

Soutenez l'économie locale grâce au broebel !

Souvenez-vous, en janvier 2021, le broebel débarquait à Etterbeek. Depuis lors, cette monnaie locale créée par la commune pour soutenir les commerçants et les opérateurs sportifs et culturels a pris son envol. Vous pouvez en effet désormais l'utiliser dans près de 120 commerces etterbeekois.

À l'heure où les restaurants, les cafés et les espaces culturels peuvent enfin rouvrir leurs portes, le public est particulièrement attendu. En tant qu'Etterbeekois-es, nous vous encourageons plus que jamais à soutenir les commerces et opérateurs sportifs et culturels locaux. Comment ? En utilisant vos broebels par exemple. Si vous n'avez pas encore dépensé le chèque d'une valeur de 5 euros qui vous a été offert par la commune en janvier, c'est le moment de le sortir de son enveloppe : près de 120 commerces participent en effet aujourd'hui à cette initiative : boucheries, pharmacies, librairies, restaurants, supermarchés de proximité...

Bonne nouvelle, dans le cadre de la relance du secteur horeca et culturel, vous pourrez également bientôt acheter des broebels ! En effet, un « guichet broebels » sera installé début juin pour quatre semaines et des guichets éphémères verront également le jour lors d'événements ou à proximité d'artères commerçantes. Et pour vous encourager à utiliser cette nouvelle monnaie auprès des commerçants et lieux culturels affiliés, la commune prendra en charge 20% du montant acheté en broebels. À l'achat d'un chèque d'une valeur de 5 euros, vous ne débourserez donc que 4 euros ! Retrouvez tous les établissements affiliés ainsi que les lieux et heures d'ouverture de ces comptoirs sur le site www.broebel.brussels.

Rappelons que cette initiative est portée par le bourgmestre Vincent De Wolf en collaboration avec l'échevin des Classes moyennes, Azis Es, et l'échevin des Finances Franck Van Bockstal. En votre qualité de commerçant, il vous est toujours possible de rejoindre le réseau en signant une convention d'affiliation avec la commune via le Guichet unique des Classes moyennes.

Les broebels sont valables un an et sont remboursés par le service des Finances via la procédure expliquée ci-contre. Le public, de son côté, pourra reconnaître facilement les commerces et acteurs sportifs et culturels participant à l'initiative grâce à l'autocollant apposé sur leur façade ou vitrine.

Signalons enfin que la mise en place de ces chèques locaux fait partie d'un vaste plan de relance d'un million d'euros initié en 2020 en vue de soutenir les secteurs particulièrement touchés par la crise.


i Guichet unique des Classes moyennes
02 627 23 24
classesmoyennes@etterbeek.brussels

broebel

Etterbeek

PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT

Étapes à suivre






JOURS DE PRISE DE RDV

Lundi de 8 à 12h
Jeudi de 13 à 16h
Tous les derniers mardis du mois en soirée de 16 à 18h45

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Vous pouvez contacter le service des Finances au 02 627 25 12 ou envoyer un mail à l'adresse broebel@etterbeek.brussels.

LORS DU RENDEZ-VOUS

Vous recevrez un reçu attestant du nombre de chèques Broebel rendus à la commune.

RÉCEPTION DU MONTANT

Vous recevrez le montant équivalent de la valeur des chèques Broebel que vous avez déposés, par virement dans le mois qui suit.

POSEZ VOS QUESTIONS AU SERVICE DES CLASSES MOYENNES

au 02/627 23 24 ou au 02/627 24 41 ou envoyez un mail à classesmoyennes@etterbeek.brussels



De nouvelles primes remboursées en broebels

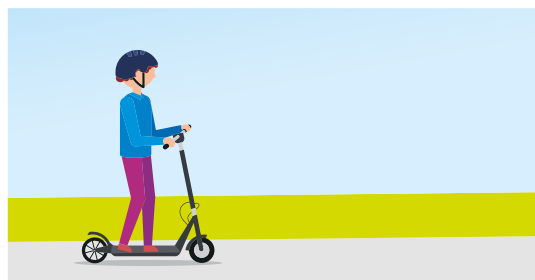
Afin de permettre une plus grande circulation de cette monnaie locale, la commune a proposé dès son introduction le remboursement de trois primes sous cette forme : la prime de naissance, la prime pour la stérilisation, l'identification et la vaccination des chats domestiques et la prime à l'achat d'une compostière. Aujourd'hui, deux primes supplémentaires ont intégré ce dispositif et sont donc désormais intégralement remboursées en broebels : il s'agit de la prime portant sur l'achat de langes lavables, d'une valeur de 100 euros maximum et pouvant être combinée à la prime à la location de couches réutilisables (également plafonnée à 100 euros), et de la prime liée à l'achat d'un cadenas résistant dans le cadre de la lutte contre le vol de vélos (montant maximum : 50 euros).

i Gestion des primes communales
02 627 24 54
primes-premies@etterbeek.brussels

Le broebel en quelques chiffres

- 5€** c'est le montant d'un de ces chèques locaux
- 41.155** broebels ont été offerts aux habitants d'Etterbeek lors de son lancement.
- 120** commerces ont déjà adhéré au dispositif.
- 325.000€** ont été investis par la commune dans cette monnaie.
- 5** primes communales sont actuellement octroyées en broebels.

Trottinettes : les incivilités et comportements dangereux sanctionnés !



Avec les beaux jours, les trottinettes électriques sont à nouveau de sortie. Ce mode de déplacement particulièrement apprécié en ville génère malheureusement aussi des comportements qui peuvent s'avérer dangereux pour leur utilisateur mais aussi

pour les piétons en particulier les personnes plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, etc.).

Pour lutter contre ces comportements inappropriés, une ordonnance de police régule l'usage des trottinettes électriques et autres engins motorisés de cyclopartage en flotte libre sur le territoire d'Etterbeek.

Concrètement, tout comportement inadéquat constaté sur ce type d'engin peut être sanctionné par une amende administrative. Une vitesse excessive (notamment sur une zone piétonne) ou le transport de plusieurs passagers sur une trottinette est passible d'une amende administrative de maximum

250 € pour une personne majeure et 125 € pour une personne mineure de 14 ans accomplis. En cas d'infraction liée au stationnement inadéquat de l'engin, une amende pouvant aller de 55€ à 110€ est également prévue. Enfin, Lorsque la mise en fourrière d'un engin de cyclopartage est justifiée car celui-ci constitue un danger pour les autres usagers de l'espace public en raison d'une défaillance technique visible ou identifiée, la taxe s'élève à 100 €.

L'objectif de cette réglementation est évidemment de faire évoluer l'emploi de ces engins vers un usage responsable et respectueux et ainsi d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Les enfants et les jeunes sensibilisés aux dangers du net

Le service communal de Prévention organise des animations dans les écoles afin d'attirer l'attention des élèves sur les risques liés à l'utilisation du web et de leur présenter une série d'outils auxquels ils peuvent recourir en cas de problème.



Le bourgmestre s'est rendu Centre d'Enseignement Ernest Richard pour s'entretenir sur le sujet avec les élèves d'une classe de 1^{ère} secondaire.

De nombreux établissements scolaires implantés sur le territoire d'Etterbeek ont déjà pu bénéficier de ces séances gratuites spécialement développées pour les classes allant de la 5^{ème} primaire à la 3^{ème} ou 4^{ème} secondaire : les instituts Saint-Joseph, Saint-Stanislas, Sainte-Geneviève, Reine Fabiola et de l'Enfant-Jésus, le CESE Ernest Richard et les écoles La Farandole et Claire Joie.

Outre une information et des conseils avisés sur les dangers d'internet et sur certains comportements néfastes pouvant y être associés comme le cyberharcèlement ou le harcèlement scolaire, différentes ressources sont aussi fournies aux élèves lors de ces ateliers afin de leur permettre de réagir de façon adaptée en cas de besoin : liens vers des sites spécialisés, coordonnées de services d'écoute et d'aide de première

ligne (police locale, éducateurs et travailleurs sociaux, assistance aux victimes, médiation scolaire et de conflit), etc.

À la fin de chaque séance, une fiche d'évaluation est remise aux participants pour les inviter à s'exprimer sur certaines situations qu'ils auraient personnellement vécues et recueillir leur avis à propos de l'intervention. Globalement, les retours sont plutôt positifs, comme en témoignent les quelques règles suivantes devant absolument être respectées sur le net selon les élèves : « tout ce qu'on publie sur internet reste sur internet », « il faut faire très attention aux informations et aux images qu'on partage sur les réseaux sociaux » ou encore « il est particulièrement important de réagir directement face à une situation de harcèlement, même et surtout en tant que témoin ».

La police toujours plus proche des habitants

Le contexte de la crise sanitaire n'a pas empêché notre zone de police d'innover pour vous proposer de meilleurs services. C'est ainsi que le moteur du *Prevention Truck* a été allumé le 24 avril.



Equipée de matériel didactique et de démonstration, cette camionnette a pour objectif d'augmenter la visibilité et l'accessibilité de la police dans le cadre de ses missions de prévention et de proximité. Elle rend aussi les inspecteurs plus disponibles pour les habitants, au sein de leurs propres quartiers.

Si la criminalité a diminué de plus de 50 % depuis 2009, la lutte contre les vols et les cambriolages demeure en effet l'une des priorités du Plan zonal de Sécurité. Afin de lutter contre ces phénomènes, le *Prevention Truck* viendra à votre rencontre pour partager expérience et conseils.

Cette action est menée en partenariat avec les services de Prévention des communes de la zone. La police prévoit une sortie par mois pour aller à la rencontre des habitants, en variant les points d'arrêt. Les quartiers privilégiés seront ceux où l'on aura constaté un sujet méritant un surcroît d'information.

Facebook (@ZPZMontgomery)

Prévention des cambriolages : des solutions à votre disposition

Ça y est : l'été est là ! Pour beaucoup et si la situation sanitaire le permet, ce sera enfin l'occasion de partir en vacances pour se ressourcer. Afin d'éviter la mauvaise surprise de découvrir votre domicile cambriolé à votre retour, prenez les mesures nécessaires avec le soutien de la police et de la commune !



Un courrier a récemment été envoyé aux Etterbeekois-es pour leur rappeler l'existence du service gratuit de surveillance des habitations proposé par la zone de police Montgomery. Pour pouvoir en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire de demande en ligne sur www.police-on-web.be ou de le télécharger sur le site

www.police.be/5343 (rubrique « Questions » > « Prévention » > « Comment demander une surveillance policière pendant les vacances ? ») afin de le transmettre à votre agent de quartier, à votre Maison de police ou par email via l'adresse zpz.montgomery.prevent@police.belgium.eu.

Votre demande devra être introduire au minimum 7 jours avant votre départ. Les patrouilles de police en mission dans votre quartier seront alors averties de votre absence et effectueront, de jour comme de nuit, des passages réguliers devant chez vous afin de s'assurer que tout est en ordre.

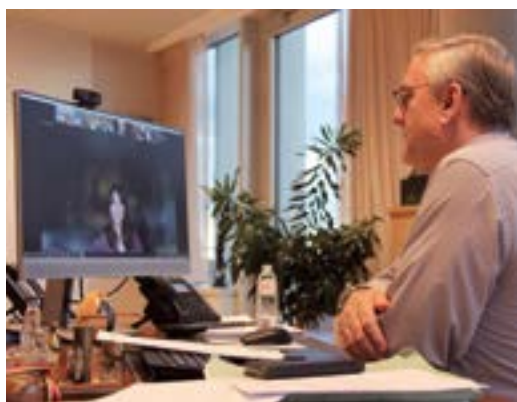
Dans le même esprit, n'hésitez pas non plus à prendre contact avec le service Prévention d'Etterbeek qui organise des visites gratuites à

domicile dans le but d'y réaliser un «check-up sécurité». Enfin, sachez que la commune propose aussi différentes primes destinées à vous prémunir contre le vol telles celles liées à la sécurisation des habitations contre le cambriolage ou à la lutte contre le vol de vélo. Pour plus d'infos sur les primes communales : www.etterbeek.brussels (rubrique « Vos démarches »).

Zone de police Montgomery
02 788 53 43 – www.police.be/5343
Service Prévention d'Etterbeek
Nathalie d'Ambrosio (conseillère en techno-prévention)
02 737 02 01 – 0497 59 98 33
n.dambrosio@etterbeek-prevention.be

La communauté In'Etterbeek est en marche !

« In'Etterbeek », la nouvelle assemblée des résidents étrangers de la commune, est un vrai succès. Plus de 600 personnes en font désormais partie et ont posé leur candidature pour intégrer le Conseil des résidents européens et non européens – l'organe moteur du dispositif - dont la première réunion s'est tenue virtuellement le 18 mai dernier.



À Etterbeek, la participation citoyenne dépasse largement les frontières de la commune. Le nouveau Conseil des résidents européens et non européens en est le parfait exemple. Parmi ses 48 membres (24 effectifs et 24 suppléants) fraîchement désignés sur base d'un tirage au sort, on retrouve pas moins de 27 nationalités différentes.

Ces citoyens sont aujourd'hui amenés à représenter les résidents étrangers d'Etterbeek pour une durée de trois ans. Rappelons que ce conseil a pour mission de débattre des enjeux locaux, de formuler des propositions d'actions concrètes au Collège, mais aussi de participer à la création d'un programme d'activités spécialement destinées aux résidents étrangers.

Crise sanitaire oblige, ses membres se sont réunis pour la première fois de façon virtuelle lors d'une rencontre présidée par le bourgmestre Vincent De Wolf, en charge de la Participation, à laquelle l'échevin des Affaires européennes, Frank Van Bockstal, a aussi pris part. Chacun a ainsi pu se présenter et expliquer ses attentes par rapport à la création de ce conseil.

S'investir dans la vie locale

Lors de cette assemblée virtuelle, de nombreux thèmes ont été abordés : l'accueil des néo-arrivants, les enjeux liés à l'intergénérationnel, la propreté et la gestion des déchets, l'environnement et la qualité de l'air ou encore la problématique des vols de bicyclettes et la mise à disposition de parkings à vélos.

En filigrane, c'est bien la volonté de s'impliquer concrètement dans la vie locale qui est apparue au travers des différentes interventions. Un enjeu important pour cette population qui constitue près de 48 % des habitants d'Etterbeek, mais dont les représentants ont parfois des difficultés à tisser des liens avec les autres citoyens.

Au terme de ce premier conseil, le bourgmestre Vincent De Wolf, heureux du succès de ce projet participatif, a tenu à féliciter et à remercier chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur enthousiasme.

Par ailleurs, il a conclu en donnant rendez-vous prochainement aux 48 membres pour une visite du tout nouvel hôtel communal, situé avenue des Casernes, dans le quartier de La Chasse. Cette rencontre « in situ » se fera dès que les mesures sanitaires le permettront.

Pour vous tenir informé.e des prochaines actions menées dans ce cadre, n'hésitez pas à consulter le site web de la commune (www.etterbeek.brussels).



Service Participation

02 627 23 30

participation@etterbeek.brussels

Etterbeek devient « Cité interculturelle »



Le 21 mai dernier, notre commune participait à la « Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ». Un honneur lié à l'adhésion toute récente d'Etterbeek au programme « Cités interculturelles » initié par le Conseil de l'Europe.

Ce programme a pour but « d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'outils permettant une meilleure prise en considération des personnes issues de la diversité ». Etterbeek est la 147^{ème} commune européenne – et la 3^{ème} en Belgique (avec Malines et Turnhout) – à y prendre part.

L'idée est donc de fournir aux villes et communes tous les outils nécessaires pour optimiser les aspects positifs liés à la diversité culturelle de leur population. Une démarche dans laquelle notre commune s'inscrit déjà depuis longtemps. En témoigne, par exemple, la création (il y a 23 ans !) de la Commission consultative des Affaires européennes. À l'époque, il s'agissait de l'une des premières initiatives du genre en région bruxelloise. Elle a toujours été active mais le concept a évolué et a donné naissance, il y a peu, à «

In'Etterbeek », un nouveau conseil constitué de résidents européens et non-européens.

Les activités proposées par le projet communal « Carrefour des régions » ou encore la programmation du Senghor, qui met largement à l'honneur toutes les cultures du monde, illustrent elles aussi tout l'intérêt de voir Etterbeek figurer en bonne place parmi les « Cités interculturelles ».

Enfin, notre profil démographique constitue lui aussi un critère non négligeable. Etterbeek, en effet, est l'une des communes les plus cosmopolites de la région : elle compte sur son territoire 48% de ressortissants étrangers, dont près de deux-tiers sont des citoyens européens.

Appel à témoignages pour l'opération « Place aux enfants »



À l'occasion de la 27^{ème} édition de l'événement « Place aux enfants » qui aura lieu en octobre prochain autour de la thématique « Toujours ensemble », les organisateurs souhaitent recueillir les souvenirs, impressions, réflexions et autres anecdotes d'anciens participants ; l'objectif étant de les diffuser sur le site internet de l'organisation.

Si vous souhaitez partager des souvenirs, vous pouvez le faire par écrit ou par téléphone jusqu'en septembre 2021 (les témoignages vocaux peuvent aussi être enregistrés et envoyés via WhatsApp). L'occasion de faire savoir ce que cette journée ludique et pédagogique

destinée aux 8-12 ans a pu vous apporter, ce que vous avez pensé de cet événement ainsi que les endroits visités qui vous ont particulièrement marqués.

Cette opération est organisée en collaboration avec le service Jeunesse de la commune d'Etterbeek.



Place aux enfants

0470 67 02 46

festival.enfance@gmail.com

www.placeauxenfants.be

Participez au challenge « Fill the bottle » !

Durant le mois de juin, la commune vous encourage à faire la chasse aux mégots. Les médiateur·rice·s éco-citoyenneté vous attendront le 26 juin sur la place Jourdan pour les récupérer et les comptabiliser dans un énorme tube en plexiglas. Cette action de sensibilisation sera accompagnée d'une distribution de cendriers de poche. Tous à vos bouteilles !



Que l'on soit fumeur ou non, les mégots de cigarettes s'imposent à nous. On les retrouve le long des trottoirs, au pied des arbres, à côté des poubelles et même dans les bacs à sable des plaines de jeux. En plus de constituer une pollution visuelle pour les citoyen·ne·s, ces petits déchets ont un impact environnemental désastreux. En effet, un mégot met entre 12 et 15 ans pour se décomposer et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, un danger mortel pour les organismes vivants en contact avec celle-ci.

La commune d'Etterbeek continue à lutter contre les mégots et vous invite à devenir les acteur·rice·s d'une campagne de sensibilisation en participant au challenge « Fill the bottle ». Durant le mois de juin, munissez-vous de bouteilles en plastique et récoltez un maximum de mégots dans votre quartier ou dans l'espace vert le plus proche de chez vous. Vous rendrez ainsi votre commune plus propre et contribuerez activement à ce challenge collectif.

Rendez-vous place Jourdan le 26 juin

Ce jour-là, entre 10h et 16h, l'équipe des médiateur·rice·s éco-citoyenneté vous attendra sur place avec un grand tube en plexiglass dans lequel vous pourrez déverser les mégots ramassés. Un relevé du nombre total de déchets récoltés est prévu ainsi qu'une distribution de cendriers de poche. Ceux-ci peuvent pour rappel également être obtenus sur simple demande auprès du Point Propreté. Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'investissent pour une commune plus propre !

La commune vous offre des conteneurs rigides pour vos ordures ménagères

Vous en avez assez de voir vos sacs poubelles éventrés par des renards, des corneilles ou autres animaux sauvages ? Sachez qu'à partir du mois de juillet, la commune d'Etterbeek organisera une distribution gratuite de conteneurs rigides pour les sacs ménagers contenant des déchets alimentaires, et ce à destination de ses habitants et à raison d'un conteneur par ménage.

Les personnes qui trient déjà leurs déchets organiques pourront obtenir un conteneur orange tandis qu'un conteneur noir sera mis à disposition des ménages n'ayant pas encore intégré le tri de ce flux pour leur sac blanc. Voici les dates des trois premières distributions :

- 31/07, de 9h à 14h : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers
- 28/08, de 9h à 14h : place Saint-Antoine
- 25/09, de 9h à 14h : avenue Nestor Plissart

Collecte des sacs : ayez les bons réflexes !

Lorsque vous sortez vos poubelles, ne perdez pas de vue les quelques règles suivantes :

- Votre sac doit être correctement fermé et ne peut dépasser 15 kg
- Les déchets tranchants (ex : verre cassé) doivent être bien emballés afin d'éviter aux agents qui récupèrent vos sacs de se couper
- Les cartons qui n'entrent pas dans les sacs jaunes doivent être pliés et solidement attachés ensemble



Point Propreté

Rue Gray, 7
0800 25 755
proprete@etterbeek.brussels

Etterbeek soutient les projets en faveur du bien-être animal



Etterbeek mène depuis longtemps déjà une politique active en faveur du bien-être animal. La gestion des animaux errants, le soutien financier accordé à une association chargée de la stérilisation des chats errants et l'aménagement d'espaces dédiés aux chiens en constituent quelques exemples.

À l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et de l'échevin du Bien-être animal, Aziz Es, la commune vient de franchir un nouveau cap en

débloquant un budget de 10.000 euros pour soutenir des projets en faveur des animaux. Le règlement d'octroi de subsides a été adopté par le conseil communal au mois de mai. Il permet à toute association ou asbl active dans le domaine du bien-être animal de solliciter un coup de pouce financier afin de soutenir ses activités ou de mettre en œuvre un projet ponctuel. Le montant total du subside est limité à 2.000 euros par an pour chaque association qui en fait la demande.

Pour introduire une demande, il suffit de remplir le formulaire accessible sur le site de la commune (www.etterbeek.brussels) et de l'envoyer au service du Bien-être animal.

Des « pros » vous conseillent

Une autre action vient également d'être lancée par la commune en faveur de nos fidèles compagnons, et plus exactement à l'attention de leurs maîtres ! Depuis quelques jours, ceux-ci peuvent en effet assister à des séances d'information

encadrées par des vétérinaires et un éducateur canin. Ces rencontres ont chaque fois lieu dans un espace de liberté pour chiens.

L'objectif est de donner des conseils pratiques et de sensibiliser les participants au bon usage des espaces de liberté, tel qu'il est désormais défini dans un code de bonne conduite élaboré par la commune. Si l'initiative vous intéresse, les prochaines séances auront lieu le samedi 19 juin, de 10h à 12h chaussée Saint-Pierre et de 13h à 15h au square de Léopoldville et le samedi 26 juin, de 10h à 12h au Cours Saint-Michel et de 13h à 15h avenue Général Bernheim. Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du service du Bien-être animal.



Service du Bien-être animal

02 627 23 24
beanimal@etterbeek.brussels

Le CPAS relance les chèques émancipation

Initiés il y a un an, à l'initiative du président du CPAS, Arnaud Van Praet, les « chèques émancipation » sont destinés à encourager la pratique d'un sport ou d'une discipline artistique chez les enfants des familles à plus faibles revenus.



De concert avec les services Jeunesse et Sport de la commune, le CPAS d'Etterbeek favorise la participation des jeunes à des activités susceptibles de contribuer à leur émancipation et leur épanouissement personnel. D'une valeur de 50 € maximum par an et par enfant, ce « chèque émancipation » est un coup de pouce financier aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans diverses activités. Quelques exemples ?

- Inscription à un club ou à un centre sportif (piscine, salle de sport, etc.) ;
- Inscription à un stage sportif et/ou d'éveil pendant les vacances scolaires ;
- Inscription à une activité culturelle ou artistique (chorale, musique, danse, dessin, etc.) ;
- Inscription à une activité parascolaire proposée par l'école ;
- Inscription à un mouvement de jeunesse reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou la Vlaamse Gemeenschap.

Ce chèque sera automatiquement octroyé aux ménages etterbeekois bénéficiaires du RIS ou équivalent, sur simple présentation de la preuve de paiement relative aux frais d'inscription susmentionnés. Tout ménage dont les revenus n'excèdent pas le seuil de pauvreté pourront en bénéficier après enquête sociale. Si vous êtes dans les conditions pour pouvoir bénéficier du chèque émancipation, prenez alors directement contact avec le CPAS d'Etterbeek.



CPAS d'Etterbeek

02 627 22 57

info@cpas-etterbeek.brussels

Un magnifique pavillon au Paradis des Enfants



Les plus petits sont gâtés au complexe scolaire du Paradis des Enfants ! Depuis quelques semaines, les enfants de quatre classes maternelles y occupent un nouveau bâtiment, inauguré début mai par le bourgmestre Vincent De Wolf, l'échevin des Travaux publics, Rik Jellema, et l'échevine de l'Enseignement, Colette Njomgang-Fonkeu. Doté d'une architecture originale et tout de bois vêtu, ce pavillon passif est dû à l'architecte Pierre Deru, malheureusement décédé durant le chantier. En guise d'hommage, la commune a décidé de baptiser le bâtiment à son nom : un geste salué par la veuve de l'architecte, M^{me} Marie-Françoise Côte, présente à la cérémonie d'inauguration.

De la musique et des « vibes » pour vous faire bouger



À quelques semaines des vacances d'été, les nouvelles relatives à la crise sanitaire semblent progressivement plus rassurantes. Les signaux sont en tous cas suffisamment positifs pour que l'animation puisse enfin retrouver toutes ses couleurs !

Ce sera le cas dès le dimanche 20 juin. Etterbeek s'associe en effet à la fête de la musique et pas moins de quatre concerts vous seront proposés.

Une harpiste sera présente dans le parc Keith Haring (chaussée Saint-Pierre, à l'arrière de l'ancienne maison communale), un duo de violonistes électroniques jouera dans le petit parc de l'avenue René Piret et un quatuor d'instruments à cordes fera vibrer au rythme du jazz manouche la cour de l'école communale « la Colombe de la paix » (78 rue Général Tombeur). Tous se produiront à 16h et 17h30, durant une bonne demi-heure.

Le choix sera difficile à 16h, car un groupe spécialisé dans les « covers » vous fera aussi bouger durant 45 minutes dans le parc de l'Arsenal (accès par la rue des Pères blancs). Si vous le ratez à cette heure-là, pas de regrets : il remontera sur scène à 18h.

Qu'on se le dise, le retour de l'ambiance festive ne se limitera pas au 20 juin. À l'initiative de l'échevin de l'Animation, Patrick Lenaers, la commune vous a préparé pour tout l'été un copieux programme d'animations intitulé « Etterbeek Vibes ».

Le menu n'est pas encore totalement fixé mais on sait déjà que des activités se dérouleront partout dans la commune et que le coup d'envoi aura lieu sur l'avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers, le samedi 3 juillet, de 11h à 16h, avec un tournoi de pétanque. Si vous n'avez pas la possibilité d'y participer, vous pourrez quand même tirer ou pointer les jours suivants car les pistes resteront en place jusqu'à la fin des vacances scolaires.

Pour connaître le programme complet d'Etterbeek Vibes, rendez-vous sur notre site etterbeek.brussels C'est là également que vous pouvez dès à présent vous inscrire pour assister aux concerts (gratuits !) du 20 juin ou pour vous aligner au tournoi de pétanque du 3 juillet. Car même si les perspectives sont positives, la participation à ces activités reste encore actuellement conditionnée à une inscription préalable.

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

Etterbeek à la rencontre des résidents européens et non-européens


À Etterbeek, près de la moitié de la population est de nationalité étrangère. Un taux élevé qui s'explique par la proximité immédiate des institutions européennes, mais aussi par l'implantation de plusieurs ambassades et institutions venues des quatre coins de la planète. Une présence qui contribue autant à la diversité qu'à la richesse culturelle de la commune.

Cette multiculturalité est un trésor que le bourgmestre Vincent De Wolf souhaite mettre en valeur en donnant un rôle à jouer à ces citoyens du monde, notamment à travers « In'Etterbeek », le Conseil consultatif des résidents européens et non européens, dont la première assemblée s'est tenue le mardi 18 mai dernier.

Cette nouvelle initiative de participation citoyenne est une véritable opportunité pour débattre des enjeux locaux, conseiller les autorités sur des actions à mener et proposer un programme d'activités répondant aux besoins des résidents étrangers. Une autre manière pour la Liste du Bourgmestre de soutenir la démocratie participative.

Toujours dans l'optique de se rapprocher de ce public cosmopolite, la commune a officiellement adhéré au réseau international des Cités inter-culturelles. Ce programme initié par le Conseil de l'Europe aide les villes à gérer la diversité de façon constructive et faire de celle-ci un véritable atout.


Etterbeek devient ainsi le 147^{ème} membre de cette coalition, la troisième municipalité belge, après Malines et Turnhout, et la première localité bruxelloise. Une nouvelle preuve que notre commune s'affiche comme le parfait exemple d'une ville ouverte sur le monde.



Laure-Mélanie Defeche
Conseillère communale

Police et citoyen.ne.s : méfiance ou confiance ?

Sans doute les croisez-vous régulièrement à Etterbeek, qu'ils/elles soient à cheval, à vélo, à pied ou dans leur véhicule ? Les policier·ère·s de la zone de police Montgomery (ZPM) sillonnent quotidiennement les rues de notre commune pour venir en aide aux citoyen.ne.s, les rencontrer et garantir leur sécurité. Des missions essentielles mais cependant parfois entravées par des préjugés souvent non fondés que forces de l'ordre et citoyen.ne.s véhiculent les uns à l'égard des autres. Convaincu de l'importance d'instaurer, de rétablir ou de renforcer la relation de confiance entre police et citoyen.ne.s, le groupe Ecolo/Groen a proposé une motion allant dans ce sens. Voté le 3 mai dernier par tous les groupes politiques siégeant au conseil communal, le texte invite notre zone de police à poursuivre ses efforts pour être une zone exemplaire et innovante qui s'appuie sur une police respectée et respectable. À cette fin, plusieurs requêtes ont été formulées. Parmi celles-ci figure par exemple la demande d'étudier la meilleure façon d'objectiver et d'enregistrer les contrôles d'identité mais également d'en assurer le suivi. Le renforcement des moyens de formation des agents des forces de l'ordre et l'analyse d'un éventuel recours aux bodycams constituent également une priorité à nos yeux. La ZPM, consciente de cet enjeu, investit beaucoup en matière de « community policing », notamment via les points contact écoles et la collaboration avec les services communaux, et a l'intention de poursuivre ses efforts. Sans doute a-t-elle compris que bien souvent « la confiance ne se donne pas, elle se mérite ». Réjouissons-en nous !



Caroline Joway
Conseillère communale
Conseillère de police

La culture refléurit à Etterbeek !

Le dernier comité de concertation a décidé d'une série de mesures d'assouplissement pour les mois de juin, juillet, août et septembre. Après de longs mois très difficiles, les secteurs artistiques et culturels ont enfin reçu des perspectives, une décision qui a été un soulagement tant pour tous ceux qui y travaillent que pour les citoyens.


Expositions, spectacles, concerts, festivals, projections, mais aussi cafés citoyens reprennent cet été à Etterbeek, même si c'est de façon progressive.

Comme l'explique dans ces pages notre échevine de la Culture et directrice de l'Espace Senghor, Colette Njomgang-Fonkeu, notre commune est prête à voir refléurir les rendez-vous culturels !

Et ces rendez-vous sont essentiels. La culture est la nourriture de l'esprit : nous avons besoin d'échanges, de rencontres, de partage, de lien social. Nous avons besoin de respirer, de rêver, de penser à autre chose, de nous interroger sur le monde, de laisser bousculer nos représentations.

C'est encore plus vrai en ces temps de crise. C'est pourquoi il est important de soutenir financièrement nos artistes mis en difficulté – à Etterbeek, le PS a notamment obtenu, par l'entremise de Colette Njomgang-Fonkeu, des aides de 250 à 1.000 euros – mais aussi d'aller à la découverte de ce qu'ils souhaitent nous offrir.

Prenez soin de vous : passez un bel été, riche de moments culturels partagés, en toute sécurité !




Rachid Madrane
Conseiller communal
Chef de groupe

Alternative

Demande d'espaces verts et demande de logements : compatible ?

Après l'inauguration de la nouvelle maison communale se pose la question de l'affectation du site de l'ancienne maison communale. Avec, en corollaire, l'avenir du petit parc jouxtant le bureau de police.

Un espace vert particulièrement fleuri et fort apprécié par la population du quartier. La Note d'Orientation Politique de la majorité annonce que l'ensemble du site sera principalement consacré à du logement, dont une part de logements financièrement accessibles. Fort bien. Le terrain de cet espace vert est un terrain à bâtir, rien n'empêche donc la majorité actuelle d'y construire également du logement. Mais aujourd'hui, est-ce raisonnable ? À l'heure de la défense de la biodiversité, qui se nourrit précisément de la multiplication des espaces verts, peut-on supprimer ce poumon vert ? À l'heure de la demande de contacts sociaux dans des espaces aérées, peut-on réduire l'offre actuelle de tels espaces ? Conscients de ces enjeux, nous défendons le maintien d'un espace vert conséquent, quitte à opter pour une formule de concentration des nouveaux logements. Un beau débat en vue.



André du Bus
Conseiller communal – Chef de groupe

DÉFI

La solidarité, une valeur sûre

Voilà plus d'un an que nous sommes pris à partie par un virus qui nous impose de multiples restrictions. Voilà plus d'un an que nous sommes astreints à vivre au ralenti dans l'espoir de retrouver une vie « ordinaire ». Cette crise a mis à mal toute la société ! Elle nous a touché tous mais elle a surtout creusé l'écart entre nous. Alors une question persiste : « que sera la société d'après-Covid ? ».

La réponse reste à construire. Nous avons tous l'espoir de jours meilleurs, d'une société plus juste, plus équitable. Pour que ce rêve devienne réalité, il est important de briser les barrières qui nous divisent. Nous ne pourrions fonder ce monde où chacun aura sa place que si nous travaillons main dans la main, ensemble, côte à côte, en dépassant nos différences. DéFI défend depuis toujours une société où personne ne s'enferme dans sa communauté, où chacun a la capacité de se faire entendre, d'être écouté, d'être respecté. DéFI défend depuis toujours une démocratie dont les valeurs communes transcendent les croyances individuelles, aussi respectables soient-elles. DéFI s'est toujours insurgé contre ces partis qui n'ont de cesse de pointer un groupe de personnes comme si elles étaient le diable, comme si elles devaient payer à elles seules tous les maux de notre société !

Alors oui, les autorités ont leur part de travail à réaliser mais chacun d'entre nous peut également apporter sa pierre à l'édifice. Faisons corps autour de nos valeurs communes dont la solidarité, la compréhension, le respect réciproque. Faisons front face aux messages de division des extrêmes !



Jean-Sébastien Lemaire

Info Covid-19 : en raison du contexte sanitaire actuel, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution y seront peut-être aussi appliquées. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

Égalité des genres & Diversité

En juin, juillet et août

Balades pédagogiques autour des plaques de rues réalisées dans le cadre de la féminisation de l'espace public

Départ depuis l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)

- > Dimanche 20/06 (16h30 à 18h30)
 - > Samedi 17/07 (14h à 16h)
 - > Dimanche 18/07 (14h à 16h)
 - > Dimanche 08/08 (14h à 16h)
 - > Dimanche 29/08 (14h à 16h)
- 02 627 27 54 – egalite@etterbeek.brussels

Famille & Jeunesse

Du 18 juin au 25 août

Pop-up bookshop in de bib – Vente de livres d'occasion afin de faire de la place dans les rayons

Bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – durant les heures d'ouverture de la bibliothèque
0,50 € par livre – 2 € pour 5 livres
02 648 01 76
info@bibliotheeketterbeek.be
www.etterbeek.bibliotheek.be

Samedi 19 juin

Art-eco – Activités créatives pour enfants autour de l'art et de la nature
Excursion en Forêt de Soignes : peinture sur textile à base de matériaux naturels, éco-impresion, land-art, etc.
GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 14h à 17h
5 € / 2 € (Paspaspartoe-kansentarief)
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be



Mardi 22 juin

Lunch & Learn – Présentation d'un sujet ou d'un savoir-faire par des particuliers durant le temps de midi

Jardin de la bibliothèque néerlandophone (191 avenue d'Auderghem) – 12h30 à 13h30 – Inscription souhaitée
02 648 01 76
info@bibliotheeketterbeek.be
www.etterbeek.bibliotheek.be

Du 16 au 21 août

Familiefestival: Zomersproetjes – Nombreuses activités pour toute la famille (sérigraphie, poèmes, jiu-jitsu, etc.)

Clôture festive le samedi 21/08 avec un concert (Renaud Dardenne Trio & Osvaldo Hernandez)

Jardin de la bibliothèque néerlandophone (entrée : 191 avenue d'Auderghem)
14h à 18h (> 22h le samedi)
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Vendredi 27 août et mercredi 1^{er} septembre

Superetto Cornetto – Distribution de crèmes glacées et présentation du programme du GC De Maalbeek

Local temporaire du GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 14h à 18h (27/08) et 12h à 18h (01/09)
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – www.demaalbeek.be

Propreté publique

Samedis 26 juin, 31 juillet et 28 août

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers – 9h à 14h
26/06 : avenue Nestor Plissart
31/07 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers
28/08 : avenue des Gaulois
0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Santé & Bien-être

Mardi 22 juin

Séance d'information – Création d'un panel féminin etterbeekois autour des protections hygiéniques lavables

Activité organisée en ligne via l'application Teams – 18h
02 627 27 73 – sante@etterbeek.brussels

Social

Vendredis 2 juillet, 6 août et 3 septembre

Permanences de l'écrivain public (service uniquement proposé sur rendez-vous durant la crise sanitaire)

Aide non spécialisée à la lecture ou à la rédaction de courriers administratifs et privés ne nécessitant pas de connaissances spécifiques pointues. Le cas échéant, l'écrivain public pourra vous réorienter vers un organisme ou service plus adapté à répondre à votre besoin.

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 10h à 12h
02 627 27 37 – contact.plus@etterbeek.brussels



Transition écologique

En juin, juillet et août

Activités organisées sur le site des Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle)

Mercredi 23/06 (14h à 16h) : fabrication d'hôtels à insectes (activité adultes et enfants*)
Samedi 26/06 (10h à 13h) : taille d'été des arbres palissés (activité adultes)

Dimanche 27/06 (14h à 16h) : les légumes perpétuels (activité adultes)

Mercredi 14/07 (14h à 16h) : chips de légumes (activité adultes et enfants*)

Dimanche 25/07 (10h30 à 13h) : techniques de multiplication des légumes (activité adultes)

Dimanche 22/08 (14h à 16h) : cueillette et cuisine de plantes sauvages comestibles (activité adultes et enfants*)

*Enfants admis à partir de 6 ans, sous la responsabilité d'un parent

02 627 27 85

etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Vie politique

Lundi 28 juin

Conseil communal

Hôtel communal – salle du Conseil (31/1 Avenue des Casernes) – 20h
02 627 23 22
secretariat@etterbeek.brussels

Aide à la déclaration d'impôts



Cette année encore, des agents du SPF Finances assisteront par téléphone les personnes qui le souhaitent dans la réalisation de leur devoir fiscal. Pour de plus amples informations à ce sujet, consultez le site www.etterbeek.brussels ou prenez directement contact avec le centre du SPF Finances compétent pour la Région de Bruxelles-Capitale.



Service Public Fédéral Finances

02 572 57 57 – www.finances.belgium.be
www.myminf.be

Centre compétent pour la Région de Bruxelles-Capitale

02 577 12 90 – p.bruxelles@minfin.be

Suspension des permanences durant l'été

Les permanences traditionnellement organisées le mardi soir (de 16h à 18h45) par certains services de l'administration sont momentanément interrompues en juillet et en août. Celles-ci reprendront selon leurs modalités habituelles dès la rentrée de septembre, soit à partir du mardi 07/09/2021.

Un conflit à l'horizon ? Pensez à la Médiation !



Vous vivez un conflit avec un voisin ? Vous vous heurtez à l'incompréhension d'un collègue ? Vous ressentez un malaise en présence d'un proche ? Bref, vous êtes dans une situation où chacune des parties a sa façon de voir les choses en fonction de sa position et où aucune solution ne paraît envisageable ?

Alors n'attendez pas que la situation s'envenime, que le conflit ne dégénère ou que l'agressivité ne prenne le dessus : contactez notre médiatrice qui écoutera les différents points de vue, observera la position de chaque partie, facilitera les échanges et, si vous l'acceptez, vous accompagnera dans la reprise d'un dialogue serein.

Service de Prévention Médiation de conflits

Hélène Halperin (médiatrice agréée)
02 737 03 84 – 0490 52 20 16 –
h.halperin@etterbeek-prevention.be

> Permanence téléphonique du lundi
au vendredi

> Rendez-vous du mardi au jeudi, de
9h à 12h et de 13h à 17h, au 53 rue
Général Tombeur

Les chèques baby-sitting prolongés jusqu'à la fin de l'année !

Fin 2020, rappelez-vous, Etterbeek lançait des chèques baby-sitting afin de soutenir les chefs de familles monoparentales isolés ou en manque d'activités faute de temps ou de moyens nécessaires. La date de validité de ces chèques vient d'être prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. Ne tardez donc surtout pas à demander les vôtres : ceux-ci seront distribués jusqu'à épuisement des stocks !

Établis en partenariat avec la Ligue des familles ainsi qu'avec l'appui financier de la région, ces chèques sont remis gratuitement aux parents seuls qui en font la demande et qui correspondent aux critères d'octroi, parmi lesquels certaines conditions liées aux revenus (plafonnés à 2.200 euros net par mois, majorés de 70 euros par enfant à charge ou de 140 euros par enfant à charge porteur d'un handicap).

Après analyse de leur dossier, ces derniers se verront remettre un carnet de 12 chèques d'une valeur de 7 euros chacun qu'ils pourront par la suite échanger contre 1h de garde d'enfant auprès des baby-sitters repris sur la liste officielle de la Ligue des familles.

Pour introduire une demande, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la commune et de le faire parvenir au service en charge de la gestion des primes, soit en le déposant au guichet rapide de l'administration, soit via email à l'adresse primes-premies@etterbeek.be.

 Service Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.brussels

Jeunes d'Etterbeek, pensez au Service Citoyen !



Vous avez entre 18 et 25 ans et vous ne savez pas encore dans quelle formation ou métier vous lancer ? Le Service Citoyen vous propose de vivre une expérience valorisante mais aussi utile pour la société.

Ce programme se déroule sur une période de six mois dont 20 % sont consacrés à des formations, des moments d'échange et d'orientation. Les 80 % restants sont dédiés à la réalisation de missions sur le terrain dans lesquelles vous vous engagerez à temps plein pour accomplir des projets solidaires.

Le Service Citoyen, ce sont plus de 400 missions possibles, dans des domaines variés. La commune d'Etterbeek accueille, elle aussi, des jeunes dans le cadre de ce programme. Vous pourrez ainsi intégrer différents services comme l'Animation, Contact Plus, l'Aide à domicile du CPAS, la Prévention ou encore la Propreté publique.

Cette aventure vous intéresse ? N'hésitez pas à consulter le site web consacré au Service Citoyen ou prenez directement contact avec l'équipe organisatrice pour lui poser vos éventuelles questions.

 Service Jeunesse
02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.brussels

Le parc du Paradis des Enfants fermé cet été pour cause de travaux



L'école communale du Paradis des Enfants poursuit sa mutation. Après l'ouverture du nouveau pavillon Pierre Deru qui accueille désormais quatre classes de maternelle, les travaux se poursuivront cet été avec la démolition de l'ancienne aile maternelle.

Les élèves qui occupent actuellement ce bâtiment ainsi que les enfants de la section « immersion linguistique » pour l'instant logés dans un chalet au milieu de la cour seront déménagés dans le courant du mois de juin dans les pavillons modulaires. Ces derniers seront adaptés par le service communal des Travaux publics pour accueillir des enfants d'âges différents dans les meilleures conditions.

Grâce à des travaux réalisés en mai, les couloirs de ces pavillons modulaires donnent aujourd'hui accès à une belle cour pavée qui sera encore agrémentée d'un nouveau préau durant le mois d'août.

Fermeture du parc

Après de nombreux travaux préparatoires, les engins de chantier s'attaqueront donc enfin cet été à la démolition complète de l'ancienne aile maternelle (des travaux qui devraient durer 60 jours). Pour des raisons de sécurité, le parc du Paradis des Enfants sera fermé au public entre le 1^{er} juillet et le 31 août. Sa réouverture est prévue pour le 1^{er} septembre mais seule l'entrée située avenue Baron de Castro sera alors accessible aux visiteurs (l'entrée située avenue Commandant Lothaire demeurant un accès exclusivement réservé aux ouvriers).

Cette étape de démolition sera suivie par une phase de construction du nouveau bâtiment dont la durée est estimée à 400 jours ouvrables. À terme, la capacité d'accueil de l'établissement passera de 800 places actuellement à un peu plus de 900 à l'issue des travaux.